

Thibault THOMAS 34 9

De: f.aubry [f.aubry@gerloge.fr]
Envoyé: vendredi 21 juin 2019 10:08
À: Thibault THOMAS 34 9
Objet: RE: suite entretien téléphonique
Pièces jointes: factures EDF.pdf; justificatif.pdf

Monsieur THOMAS bonjour

Pour faire suite à votre courriel du 17 juin 2019, je vous prie de trouver en pièce jointe les documents suivants :

- Copie recto-verso des factures EDF pour l'exercice 2018,
- Le justificatif du compte 4710 d'un montant de 2 213.43 €
Il s'agit des soldes au 31/12/2018 à approuver lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2019,
- Le justificatif du compte 4080 établi pour un montant de 1 231.25 €
Il s'agit de factures reçues et payées début janvier 2019, concernant l'exercice 2018.
L'ensemble de ces factures vous ont été adressées avec l'envoi du relevé général de dépense 2018 (il vous manquait la 6^{ème} facture EDF que je vous ai mise en pièce jointe),
- Le justificatif 4010 établi pour un montant de 90.00 €
Il s'agit des frais de relances concernant France HABITATION soldés en 2019.

Bien entendu, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Vous souhaitant bonne réception de la présente

Cordialement

Fabien AUBRY
Cabinet GERLOGE

De : Thibault THOMAS 34 9 <thibault.thomas34@neuf.fr>
Envoyé : lundi 17 juin 2019 18:59
À : f.aubry <f.aubry@gerloge.fr>
Cc : gilles.beguain <gilles.beguain@gerloge.fr>
Objet : RE: suite entretien téléphonique

Bonjour M. AUBRY,

Je vous confirme notre échange ce jour lors du rendez-vous Rebuffat / Alarme sécurité à savoir :

- le relevé général de dépenses (exercice 2018) et votre envoi des factures sont suffisants pour l'étude des comptes.

Les points à préciser pourront l'être lors de l'AG du 26/06/19 ce qui évite de compléter l'ordre du jour.

Vous voudrez bien me faire parvenir par retour :

- factures EDF exercice 2018 scannées recto/verso. Le scan adressé est partiel pour ce fournisseur
- copie des factures compte 4010 montant 90 € et cpte 4080 FNP pour un montant de 1 231,25 €
- justification compte 4710 de montant 2 213,43 €

En conséquence, le rendez-vous proposé le 25/06/19 à 10h30 en réponse à ma demande ne s'impose plus; je vous remercie d'en informer M. BEGUIN.

Dans l'attente de recevoir les documents demandés,

Cordialement

Th. THOMAS

Je me permets de revenir vers vous suite à notre entretien téléphonique de la veille.

En ce qui concerne le rendez vous de chantier à l'ASL, je me suis entretenu avec l'entreprise ETC.

Malheureusement, je n'ai pas pu le décaler au 26 juin 2019 au matin.

Par conséquent, j'ai maintenu la date du 17.06.2019 à 14h.

J'espère que cela vous convient.

En ce qui concerne le rendez vous au cabinet, Monsieur BEGUIN vous propose de vous recevoir le 25.06.2019 à 10h30, sachant qu'il est en rendez vous à l'extérieur toute la matinée du 26.06.2019

Bien entendu, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente

Cordialement

Fabien AUBRY
Cabinet GERLOGE